

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ÉLÈVES : PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION**MAI - JUIN 2016****Jours de Règlements :**

Lundi 9 Mai 2016	7H30 – 12H30
Mardi 10 Mai 2016	7H30 - 12H30
Mercredi 11 Mai 2016	7H30 - 11H00
Jeudi 12 Mai 2016	7H30 - 12H30
Vendredi 13 Mai 2016	7H30 - 12H00
Mardi 17 Mai 2016	7H30 – 12H30
Mercredi 18 Mai 2016	7h30 – 11H00

Somme à payer : 49 euros soit 3.50 € x 14 repas

Règlement :

- **En Espèces** : (Veuillez-vous munir de la somme juste).
- **En Chèque** : chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du collège Tartenson

NE PAS OUBLIER d'inscrire au verso du chèque : le Nom, Prénom, classe de l'élève et n° de carte.

N.B. : Les chèques peuvent être remis aux élèves et déposés dans les boîtes prévues à cet effet au bâtiment administratif face au secrétariat d'intendance.

- L'accès au restaurant scolaire suppose le paiement préalable suivant le planning indiqué.
(Voir règlement intérieur)

